

La Présidente

Réf. D24-CRIDF-001518



Monsieur Serge CASERIS
Maire du Mesnil-le-Roi
Hôtel de Ville
1, rue du Général Leclerc
78600 LE MESNIL LE ROI

Saint-Ouen-sur-Seine, le 5 juin 2024

Objet : Consultation pour avis sur le projet de plan des mobilités en Île-de-France arrêté en conseil régional

Monsieur le Maire,

Île-de-France Mobilités (ci-après « IDFM ») a engagé, dès 2022, la révision du plan des déplacements urbains d'Île-de-France (ci-après « PDUIF ») de 2014 conformément aux dispositions des articles L.1214-24 à 28 du code des transports.

Le 6 février 2024, en application des dispositions des articles L.1214-24 et 25 du code des transports, le conseil d'administration d'IDFM a délibéré sur un projet de plan des mobilités d'Île-de-France (ci-après « PDMIF »), puis l'a transmis au conseil régional d'Île-de-France pour arrêt par courrier en date du 13 février 2024.

Lors de sa séance du 27 mars 2024, et par délibération n° CR 2024-002, le conseil régional a arrêté le projet de PDMIF proposé par IDFM. Ce dernier se compose des trois documents suivants : le projet de plan des mobilités (stratégie pour une mobilité plus durable et plan d'action), l'annexe accessibilité et le rapport environnemental.

Conformément aux dispositions des articles précités, il appartient désormais à la Région de poursuivre la procédure de révision de ce document. Aussi, en application de l'article L.1214-25 du code des transports, j'ai l'honneur de solliciter de votre part un avis sur le projet de PDMIF arrêté par le conseil régional. Vous disposez d'un délai de six mois à compter de la réception de ce courrier pour nous transmettre votre avis régulièrement délibéré, de préférence par mail, à l'adresse suivante :

avis.pdmif@iledefrance.fr

OU

Conseil régional d'Île-de-France
Pôle logement, aménagement et transports
Direction des transports / SMPT
2 rue Simone Veil
93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Vous pourrez télécharger l'ensemble des pièces composant le PDMIF en vous rendant sur le site <https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/un-nouveau-plan-des-mobilites-vers-le-zero-carbone>.